

Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied

- R 408 -

Objectifs

Monter, utiliser, réaliser la vérification journalière et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages énumérés ci-dessous :

- Montage façade avec console,
- Montage porte à faux,
- Montage poutre de franchissement,
- Levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage.

Public

Toute personne appelée à monter, démonter un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.

Pré-requis

- avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (sauf pour les utilisateurs).
- bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges.
- avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage.
- être formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

Nombre de stagiaires par session

Minimum : 3 - Maximum : 8, à partir de 5 stagiaires : durée augmentée.

Durée du stage

3 jours, soit 21h : 1/3 théorie et 2/3 pratique.

Intervenant

Formateur pour adulte expérimenté et professionnel du BTP, reconnu comme formateur échafaudage par l'INRS et la CNAMTS.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques en salle avec supports multimédia (diaporama, vidéo).
- Démonstration et mise en situation des stagiaires sur la plateforme pédagogique.
- Utilisation de matériel MDS marque NF.
- Bilan et évaluation individualisée.

Nature de l'action

INTER ou INTRA entreprise.

Modalité d'évaluation

Réussite du QCM et de l'évaluation pratique.

Mode de validation

Attestation de compétence formation.

Programme :

Se situer et être acteur de la prévention des risques :

- Les enjeux de la prévention.
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs.
- La prévention des risques :
 - Signaler les situations dangereuses.
 - Communiquer - rendre compte.

Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant :

- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- L'exploitation de la notice du fabricant.
- La préparation du montage.
- Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied (cadres et multidirectionnel).

Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied :

- La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage.

Utiliser un échafaudage de pied en sécurité :

- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité.

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.